

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SECRETARIAT GENERAL

Direction de l'Assistance et des Œuvres
Universitaires

N° 18 / 004 14 /MINESUP/SG/DAOU/SDAE/SBA/slo

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

Department of Student Assistance and
Welfare

Yaoundé, le 28 AOÛT 2018

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE

(Plusieurs Diffusions)

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMUNIQUE :

La Commission Nationale pour l'UNESCO sous l'égide du gouvernement Japonais met à la disposition du gouvernement camerounais une offre de deux (02) bourses de recherche.

Ces bourses s'adressent aux jeunes Camerounais des deux sexes et concernent les domaines suivants : Environnement, avec un accent particulier à la réduction des risques de catastrophe ; Dialogue interculturel ; Technologies de l'information et de la Communication ; Résolution pacifique des conflits.

Critères d'éligibilité:

- Ce programme s'adresse exclusivement à des chercheurs de niveau universitaire supérieur (déjà titulaire d'une maîtrise (Master's degree) (ou d'un titre équivalent) ;
- Les candidats doivent être des personnes de haute valeur intellectuelle ;
- Les candidats ne doivent pas avoir plus de 40 ans.
- Le boursier devra mener ses recherches sous la supervision d'un responsable universitaire de l'établissement d'accueil. Il doit impérativement obtenir de ce responsable la confirmation de son admission ;
- Les candidats doivent avoir une bonne connaissance (lecture et rédaction) de la langue d'enseignement pratiquée dans le pays d'étude/recherche proposé.

Composition du dossier de candidature

- Le formulaire de demande de bourse de l'UNESCO dûment rempli en double exemplaires ;
- Deux photos récentes ;
- Des copies certifiées conformes des titres ou diplômes (y compris des certificats des notes obtenues) en double exemplaire. La preuve de l'obtention d'une maîtrise (Master's degree) ;
- Une lettre de recommandation d'une personne connaissant bien les travaux du candidat ;

- Une lettre d'acceptation d'un établissement d'accueil ;
- Le certificat d'aptitude linguistique (sur le formulaire de l'UNESCO) dûment rempli en double exemplaire pour la langue du pays d'étude (si elle diffère de la langue maternelle du candidat), délivré par une autorité officielle ;
- Une description détaillée, une ou deux pages (au maximum), soit en anglais soit en français, des travaux de recherche faisant l'objet de la candidature.

Toutes les candidatures doivent être présentées sur le formulaire de demande de bourse de l'UNESCO et accompagnées des pièces requises.

Les candidatures sont reçues à la Commission Nationale pour l'UNESCO jusqu'au **16 novembre 2018 à 15h30**.

NB : Les dossiers des candidats relevant du personnel de l'Etat (deux au maximum) doivent impérativement être transmis par le Ministre.

Les dossiers incomplets seront rejetés.

Copie:

- CRTV/Radio
- Cameroon Tribune
- DSI/MINESUP
- Services des Gouverneurs
- Chrono/Archives



Jacques Fama Ndong